



MODÈLE FACTURE ÉLIGIBLE CEE

ISOLATION

**LUTTE CONTRE
LES FRAUDES
ISOLATION À 1 € ***

A compter du 1er septembre

7 jours

entre date d'acceptation devis
et date de début travaux

Le logo RGE
ne suffit pas.
Préciser
l'organisme et le
n° de certificat,
libellé(s) et
domaine(s)

Avant date du
devis

Dissocier le coût
matériel de la main
d'œuvre.

Vous devez contacter
préalablement un
médiateur pour conclure
une convention avec lui.
La CAPEB de l'Eure
vous suggère
deux partenaires vous
permettant de
bénéficier de
tarifs négociés.

L'adresse du chantier
doit être la même
sur l'Attestation sur
l'Honneur (AH), le
devis et la facture.
Si l'adresse est un
lieu-dit préciser le n°
de parcelle

Entreprise XXX
Adresse,
téléphone, mail

FACTURE N° XXX
DATE : 01/01/

Référence de l'assurance professionnelle obligatoire pour
les activités concernées et couverture géographique

Client Mr XXX
Adresse
Adresse des travaux si différente

RGE

Organisme de qualification N°XXXXXX

Date de 1ère visite : XX/XX/XX

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total TVA	Total HT
Précisez : - mode de pose, - la surface installée, - la résistance thermique ($R = \dots \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$), - la marque, la référence - l'épaisseur de l'isolant installé - Norme de l'isolant (indiquez NF.....). L'isolant posé doit obligatoirement être conforme à l'une des normes ci-dessous. Isolants non réfléchissants : NF EN 12664, NF EN 12667 ou NF EN 12939 Isolants réfléchissants : NF EN 16012+A1. Soyez vigilant et exigeant vis-à-vis de vos fournisseurs car si votre isolant ne dispose pas d'une telle norme le dossier ne sera pas validé ! Mentions supplémentaires liées aux aménagements nécessaires à la mise en place de l'isolation : coffrage, écart au feu, pare-vapeur, repérage boîtes de dérivation réseaux électriques, etc...					
Coût main d'oeuvre					
				Total HT	
				Total TVA	
				Total TTC	

Facture
acquittée le
.....

Taux TVA	Montants
5,5 % (rénovation thermique et travaux induits dans logement de + 2 ans respectant les exigences)	Montant HT Montant TVA
10 % (Rénovation logement de + 2 ans respectant les exigences)	Montant HT Montant TVA
20 % (Neuf)	Montant HT Montant TVA

Date du paiement de la
somme due au principal et
selon le cas des différents
paiements dus au titre
d'acomptes.

ATTENTION
Dates des
acomptes
postérieures à la
signature du devis

Médiateur de la consommation : Adresse

Siret :

Attention indiquer
le SIRET
(14 chiffres)
et non SIREN

Entreprise XXX
- SA ou SARL au capital de XXXX € - TVA intra FRXXXXXXXX

A noter :

- ① Si vous apportez des modifications manuelles, n'oubliez pas de mettre le cachet de l'entreprise ainsi que la signature du dirigeant à côté de chaque modification.
- ② L'attestation sur l'honneur devra comporter obligatoirement la date de début des travaux de pose de l'isolant

Infos 02 32 23 50 50